

DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS : **UNE MENACE DIRECTE POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE LA COSMÉTIQUE** **FRANÇAISE CHIFFRÉE PAR ASTERÈS**

LES CHIFFRES À RETENIR

- *21% d'exportations en moins vers les États-Unis, soit 620 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires.*
- *10 900 emplois menacés, incluant 2 700 emplois directs dans les entreprises cosmétiques exportatrices et 8 200 emplois indirects.*

Un an après l'élection de Donald Trump, la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) dévoile une étude réalisée par le cabinet Asterès, qui modélise l'impact des droits de douane américains sur les exportations françaises de cosmétiques pour l'année 2026.

Face à ces résultats alarmants, la FEBEA appelle à la mobilisation forte autour de son Beauty Industry Package, un plan d'action ambitieux et indispensable pour protéger la compétitivité et l'avenir d'un secteur stratégique pour la France.

UNE INDUSTRIE STRATÉGIQUE FRAGILISÉE PAR LA GUERRE COMMERCIALE

Les États-Unis sont la première destination des exportations des produits cosmétiques français, avec près de 3 milliards d'euros de produits exportés en 2024, dont pour moitié des parfums.

Les conclusions de l'étude Asterès sont sans appel : alors que les **droits de douanes** pour les exportations de produits cosmétiques¹ vers les USA étaient nuls (0%) en 2024, la combinaison des droits de douane de 15 % sur les cosmétiques (28 juillet 2025) ainsi que des droits de douanes additionnels de 50 % sur les composants métalliques des emballages² (19 août 2025), associée à la **dépréciation du dollar face à l'euro**, entraînerait une **baisse de 21 % des exportations françaises vers les États-Unis en 2026**. Cela représente une **perte de 620 millions d'euros de chiffre d'affaires**.

En conséquence, ce choc commercial pourrait également entraîner la **suppression de 2 700 emplois directs** dans les entreprises cosmétiques exportatrices et de **8 200 emplois indirects** (fournisseurs, logistique, emballage, communication, etc.), soit **un total de 10 900 emplois menacés**.

En 2024, le secteur des cosmétiques français se classe en effet **au deuxième rang** des secteurs affichant un excédent commercial vis-à-vis des États-Unis, avec un excédent de 2,4 milliards d'euros, grâce à **2,9 milliards d'euros d'exportations**. Une position stratégique qui est donc aujourd'hui particulièrement menacée par l'introduction de ces **nouvelles barrières tarifaires**.

¹ Fact Sheet: The United States and European Union Reach Massive Trade Deal, The White House, July 28, 2025

² Department of Commerce Adds 407 Product Categories to Steel and Aluminum Tariffs, Bureau of Industry & Security, August 19, 2025

DES EFFETS EN CHAÎNE DÉJÀ VISIBLES

L'impact des droits de douane et de la dépréciation du dollar (- 4%) sur les exportations françaises de cosmétiques **commence déjà à se faire sentir avec plusieurs effets économiques** d'ores et déjà notables :

- Une **baisse immédiate des exportations** : Au premier semestre 2025, les exportations ont déjà chuté de **12,7 %**, un recul directement lié au stockage anticipé par les grands groupes fin 2024.
- Un **effet multiplicateur sur l'emploi est à craindre**. En effet, chaque emploi direct dans l'industrie cosmétique génère en moyenne **3 emplois indirects**. Ainsi, la perte de 10 900 emplois impacte l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la distribution.

UN FLEURON DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE MENACÉ DANS SON LEADERSHIP MONDIAL

Avec **35,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires** en 2024 et **300 000 emplois directs et indirects en France**, l'industrie cosmétique est un fleuron industriel et culturel, qui **contribue à la souveraineté économique et au rayonnement international** de la France. Pourtant, la hausse des droits de douane américains vient s'ajouter à d'autres menaces déjà identifiées par la FEBEA : **inflation réglementaire en Europe, concurrence exacerbée d'acteurs asiatiques et multiplication des barrières commerciales**.



« Cette étude démontre l'ampleur des risques que fait peser la guerre commerciale sur notre secteur : plus de 600 millions d'euros d'exportations et près de 11 000 emplois français sont directement menacés.

Face à ce choc, nous ne pouvons pas rester spectateurs. La FEBEA a lancé dès cet été un Beauty Industry Package, un plan d'action européen d'urgence destiné à protéger la compétitivité et l'avenir de notre industrie. La cosmétique française est une force d'innovation, d'exportation et d'emploi. Nous demandons à nos décideurs européens et français de nous donner les moyens de maintenir notre leadership mondial, sans complexifier inutilement notre cadre d'action. » alerte **Emmanuel Guichard, Délégué Général de la FEBEA.**



À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble près de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE

FEBEA : Audrey Plaud Peauger – responsable de la communication – apeauger@febea.fr – 06 50 84 49 91
THE DESK – Guillaume Clédou Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50